



RETOUR DES SESSIONS DE TRAVAIL

Transition écologique, inclusion et diversité, transition numérique, éducation et engagement citoyen. Les Journées Erasmus+ Enseignement supérieur (JEES) 2022, se sont articulées autour des quatre priorités stratégiques 2021-2027 du programme.

Destinées aux établissements de l'enseignement supérieur français dans toute leur diversité (universités, écoles, filières STS, CFA du supérieur ...) et suivies par 200 participants sur place à Bordeaux et plus de 1000 personnes à distance, ces journées avaient pour objectif d'informer sur les opportunités offertes par Erasmus+, et d'échanger autour des enjeux de l'enseignement supérieur en Europe.

Le 1^{er} jour, une [conférence introductive](#) rappelant le cadre général européen de coopération pour l'enseignement supérieur et des tables rondes plénières ont présenté les 4 priorités du programme Erasmus+.

Le 2^e jour, lors de séances de travail les participants ont identifié freins, leviers et bonnes pratiques pour optimiser la mise en place des priorités du programme au sein de leurs structures. Ce document présente ces réflexions croisées.

Quelques points de convergence issus de ces différentes séances de travail :

- Inscrire les priorités du programme dans la stratégie de l'établissement. Celle-ci doit être portée par la Présidence/Direction de la structure pour impulser une dynamique et irriguer l'ensemble des composantes/services de l'établissement. Le programme Erasmus+ est trop souvent envisagé par le prisme des relations internationales alors qu'il peut être soutien à la stratégie globale de l'établissement.
- S'appuyer sur le tissu associatif et les étudiants qui peuvent avoir un rôle majeur pour :
 - impulser le changement
 - communiquer de pair à pair (alumni, rôle d'« ambassadeurs »), lors d'évènements organisés par l'établissement, sur les réseaux sociaux,..
 - valoriser et reconnaître l'engagement étudiant
- Sensibiliser les personnels des relations internationales (RI) aux enjeux des 4 priorités pour un meilleur accompagnement des mobilités et projets de coopération européens
- Exploiter la mobilité hybride et les programmes intensifs hybrides, encore trop peu connus, pour offrir une expérience européenne à tous et toutes. En effet, ils offrent des modalités d'apprentissage conjuguant le travail collaboratif à distance et une mobilité physique de courte durée plus facile à intégrer dans certains cursus
- S'appropriier l'ensemble de la palette des opportunités du programme Erasmus+ (projets de coopération ou de mobilité, en Europe ou hors Europe) pour développer des formations innovantes intégrant les 4 priorités
- Donner de la visibilité aux bonnes pratiques développées, renforcer les échanges de pratiques entre les établissements partenaires européens autour de la mise en œuvre des priorités du programme Erasmus+
- Communiquer largement dans l'établissement et en externe les actions menées dans le cadre du programme Erasmus+ et de ces priorités, notamment via les [#ErasmusDays](#) ou lors d'évènements de sensibilisation

TRANSITION ECOLOGIQUE

Cette séance de travail a permis d'échanger notamment sur les sujets suivants : la sensibilisation au développement durable, la mise en œuvre de pratiques éco-responsables, le développement de nouvelles compétences et de nouveaux métiers et les freins et leviers pour leur mise en œuvre au sein des établissements, à différents niveaux.

Quels freins ?

Au niveau des établissements et des personnels

- Absence de réelle impulsion portée par la Direction de l'établissement même si affichée et également au niveau des autorités nationales
- Manque de moyen financiers
- Manque de temps
- Manque de compétences des personnels et résistance au changement
- Contradiction apparente entre mobilité internationale et environnement

Au niveau des étudiants

- Dans certains cas, les étudiants peuvent être réfractaires à la prise en compte du développement durable lorsque cela est perçu comme réducteur dans leur formation

En lien avec les formations

- Certains référentiels de formation sont trop cadrés (ex BTS), ne laissant pas de souplesse pour intégrer le développement durable (DD).
- Référentiels de nouveaux métiers inexistant : besoin de les définir
- Certaines filières de formation se prêtent plus difficilement à intégrer l'approche DD, comme dans les filières littéraires par exemple
- Faut-il former l'ensemble des étudiants au DD alors que tous les métiers de la filière ne le nécessitent pas ?

Quels leviers ?

Au niveau des établissements et des personnels

- Associer l'ensemble des parties prenantes, en externe comme en interne, afin d'identifier les besoins et lancer la dynamique DD
- Impulser une telle politique au niveau national, ainsi qu'au niveau de l'établissement notamment par le biais d'une charte DD de l'établissement qui doit insister sur la mise en œuvre opérationnelle pour ne pas rester au niveau de l'affichage
- Partager la responsabilité de la mise en œuvre de cette politique DD via la stratégie de l'établissement (et non pas faire porter la responsabilité à un individu)
- Avoir des indicateurs : obtenir le label DDRS, calculer l'empreinte carbone de son établissement et voir son évolution, éditer annuellement un rapport responsabilités sociétales et environnementales (<https://www.label-ddrs.org/>)
- S'appuyer sur le contexte local en matière de politique environnementale selon le territoire où est situé l'établissement (recyclage, politique de mobilités durables...)
- Favoriser le changement des imaginaires par rapport aux mobilités douces (possible de faire des haltes pendant le trajet)

Au niveau des étudiants

- Formation des étudiants
- Formation de pair à pair
- Rôle moteur des étudiants à prendre en compte pour impulser le changement
- Donner du sens aux actions, pour les jeunes et les moins jeunes
- Implication des étudiants qui pourraient former les professeurs
- Valorisation de l'engagement associatif dans l'obtention des diplômes

En lien avec la formation, dont celle des personnels

- Formation de formateurs pour la prise en compte du DD dans leurs enseignements (création et adaptation des enseignements)
- Formation en interne des personnels sur les enjeux environnementaux
- Outils : Utilisation d'open-badges, micro certificats
- Importance de sensibiliser au DD quelque soient les filières et mettre en avant les évolutions de métier
- S'approprier les possibilités de financement du programme Erasmus + (projets de coopération, projets intensifs hybrides) pour concevoir ou faire évoluer les cursus de formation
- Approche transdisciplinaire pour croiser les approches par filière
- Orientation : informer sur les métiers du DD et les formations correspondantes
- Intervention des professionnels des métiers du DD



- Outils : [Fresque du climat](#), [fresque du numérique](#), [myCO2](#), [nos gestes climat](#), [projet carbone campus](#), Carnet de mobilité de l'enseignement agricole
- Livret pour l'accueil des étudiants étrangers avec les recycleries, les épiceries locales, mobilité locale etc
- Invitation d'acteurs locaux du DD lors de l'accueil des étudiants (ex de la recyclerie) et utilisation d'outils de sensibilisation ([Fresque du Climat](#), [The Shift Project](#), [Réseau Etudiant pour une Société Ecologique et Solidaire...](#))
- Mise en place d'activités pendant les vacances pour que les étudiants étrangers limitent leurs déplacements en avion et s'imprègnent davantage de la culture
- Valorisation des pratiques des étudiants et des personnels
- Prioriser l'attribution des bourses aux étudiants en fonction de leur moyen de transport (mobilités douces)
- Organisation d'évènements festifs de sensibilisation (gamification, cadeaux écoresponsables)
- Débuter par une école d'été ou mettre en place des modules courts
- Mise en place d'ambassadeurs de la transition écologique
- Démarche Living lab pour une approche concrète au niveau territorial (ex : projet d'aménagement d'ilôts)
- Organisation de pratiques écologiques sur le campus (compost, mobilités douces facilitées y compris pour le stationnement des vélos, biodiversité...)
- Au retour de mobilité, interroger l'étudiant sur les acquis, compétences ou sensibilisation, en matière de DD

➤ Un témoignage vidéo : [Vincent Rousval, Coordinateur Erasmus+, EPL du Tarn](#)

➤ Aller plus loin : [Transition écologique : Erasmus+ en action](#)

INCLUSION ET DIVERSITE

Cette séance de travail avait pour objectif d'identifier les freins, les leviers et les bonnes pratiques en vue d'améliorer la participation au programme des publics rencontrant des difficultés d'ordre socio-économiques, géographiques, psychologiques ou liées à la santé et au handicap. Il s'est articulé autour de trois sous-thèmes :

1. La stratégie d'établissement
2. La sensibilisation des publics / les critères du BOEN pour la mobilité
3. Les spécificités liées aux situations de handicap ou d'affection de longue durée.

1/ La stratégie d'établissement

Quels freins ?

Souvent pas de stratégie et de portage politique au sein des établissements

- En général, pas de stratégie générale articulée avec les relations internationales dans les établissements sur le sujet.
- Absence de portage politique au sein des établissements.
- Erasmus+ est envisagé sous le prisme des relations internationales uniquement

Des financements insuffisants

- Trouver le juste équilibre entre l'inclusion (discrimination positive) et politique d'internationalisation de l'établissement (augmentation du nombre de mobilités)
- Financement insuffisant par rapport à la demande et à la volonté politique
- Difficulté de déployer les suppléments financiers avec des budgets insuffisants : allocation partielle ?
- Difficultés à anticiper le nombre de participants pouvant bénéficier des compléments financiers pour élaborer le budget.

Des difficultés pour la mise en œuvre

- Accompagnement individualisé des personnes avec moins d'opportunités chronophage
- Comment met-on en œuvre ? besoin d'informations et d'exemples car ce n'est pas le métier des RI

Une incertitude sur l'appréciation de l'Agence par rapport à cette mise en œuvre

- Comment est appréciée formellement par l'Agence la mise en place d'une politique d'inclusion à la mobilité ? Par exemple, comment est apprécié le fait d'envoyer moins d'apprenants en mobilité mais ceux mentionnés au BOEN

Des réalités différentes selon les établissements et les filières

- La durée des mobilités pour les BTS agricoles n'est pas adaptée

Quels leviers ?

La nécessité d'un portage ou d'une articulation avec la stratégie de l'établissement

- Stratégie devant être portée par la Présidence/Direction de l'établissement ou le/la VPRI en lien avec les autres composantes de l'établissement
- Avoir une bonne connaissance de son établissement pour définir des priorités adaptées à sa structure

Une sensibilisation et un travail avec l'ensemble de l'écosystème de l'université

- Travailler en inter-services/départements pour l'accompagnement des publics ciblés

Une approche plus large que celle des mobilités

- La question de l'inclusion peut également être portée à travers des projets de partenariats
- Les alliances universités européennes peuvent permettre d'expérimenter / développer des approches pertinentes

- S’inspirer des autres universités à l’international
- Inscrire la mobilité européenne dans le parcours de formation des étudiants
- Les mobilités hybrides peuvent constituer une réponse pour les publics peu enclins à des mobilités de longue durée

Des personnels sensibilisés et mobiles

- Développer la mobilité des personnels
- Travailler en lien avec les RH pour valoriser la mobilité des personnels

Un financement globalisé au service de la stratégie de mobilité et d’inclusion

- Utiliser les autres financements complémentaires à Erasmus+
- Mobiliser des fonds propres
- Stratégie de répartition bourses Erasmus+ / région.

Un besoin de mise en commun et d’échanges entre les établissements

- Mettre en commun des bonnes pratiques d’établissements similaires.



- La charte pour l’inclusion au niveau de l’établissement mentionne l’expérience de mobilité internationale
- La stratégie internationale de l’établissement mentionne clairement la mobilité internationale et affiche sa volonté d’inclusion des publics avec moins d’opportunités
- Penser sur le long terme pour développer une mobilité inclusive à l’échelle de l’établissement en agrégeant les différents services, acteurs sociaux et associations étudiantes
- Mobiliser les programmes régionaux pour offrir plus d’opportunités
- Une politique claire est affichée dans l’établissement indiquant que les étudiants avec moins d’opportunités sont explicitement prioritaires dans l’affectation des bourses

2. La sensibilisation des publics concernés / Les critères inclusion du [BOEN](#) pour la mobilité Erasmus+

Quels freins ?

Une difficulté de repérage des publics concernés par le supplément financier

- Difficulté à sensibiliser les publics, certains ne se manifestent pas/ confidentialité des situations/ intrusion dans les situations personnelles parfois mal vécue.
- La classification d’étudiants susceptibles de percevoir le top-up nécessite d’être parfois intrusif, ce qui n’est pas confortable pour le personnel.
- Une grande diversité des situations en termes d’inclusion selon les facultés

Des craintes venant des étudiants vis-à-vis de la mobilité

- Crainte des étudiants de perdre une année / plus-value de la mobilité encore mal comprise par le corps enseignant dans certaines filières
- La difficulté pour trouver un logement et son coût

Des critères qui peuvent être jugés inadaptés et trop nombreux

- Pertinence des critères (en particulier géographique) et des critères trop nombreux

- Les filières sanitaires et sociales sous la compétence des régions ne bénéficient pas de bourse sur critères sociaux délivrée par le CROUS
- Quels justificatifs ? Besoin de clarification
- Quid des boursiers relevant de bourses régionales ? dont les critères diffèrent selon les régions
- Effet de seuil : certains publics sont non bénéficiaires mais sont à la limite

Une difficulté lors de la mise en œuvre

- Difficulté à mettre en œuvre l'attribution du complément financier, difficulté à prendre en compte tous les critères

Quels leviers ?

Se rapprocher de l'étudiant

- Travailler avec les personnes les plus proches des étudiants (responsable mobilité dans les filières, référent handicap, réseau associatif)
- Communiquer directement auprès des services et des différentes composantes de l'établissement
- Développer des campagnes promotionnelles tout au long de l'année : happy campus days, Erasmus+days, journées internationales Erasmus+ etc.
- Travailler la communication et l'information avec les associations étudiantes
- Sensibiliser les familles et les étudiants pour lever les freins socio-culturels
- Mobiliser les réseaux d'anciens élèves pour témoigner, rassurer, donner des contacts aux futurs participants

Renforcer la coopération en inter-services sur le sujet

- Développer la communication/ sensibilisation en inter-services et penser à informer la passerelle Handicap, la médecine préventive, les secrétariats de spécialisation

Former les personnels

- Former les personnels à ces questions d'inclusion et en particulier celles et ceux qui vont accompagner les étudiants en situation de handicap

Responsabiliser les étudiants

- Demander directement aux étudiants dans leur dossier de demande de cocher les critères auxquels ils correspondent

Utiliser les outils existants ou en développer

- Utiliser les plateformes existantes pour lister les communes concernées : ZRR et QPV
- Utilisation d'une plateforme régionale de mobilité pour identifier les publics (automatisation / facilité et « déculpabilisation »).



- Communication dès l'entrée dans l'établissement auprès des étudiants (événements de promotion)
- Encourager les personnes en situation de handicap à se déclarer afin d'être accompagnées globalement au sein de l'établissement et pour la mobilité
- Identifier les universités partenaires avec dispositif d'accueil handicap et communiquer lors des événements de promotion sur ces opportunités
- Utiliser la nouvelle plateforme [INCLUSIVE MOBILITY](#) qui accompagne les établissements et étudiants en situation de handicap dans la mise en place de mobilités Erasmus+

- La disponibilité de ressources notamment [un guide inclusion et diversité](#) réalisé par l'Agence Erasmus+ et une page du [site internet dédiée à cette priorité du programme](#)
- Réseau social d'étudiants en mobilité
- Mobilisation des acteurs sociaux des établissements et du service handicap (+ médecine préventive)

3. Les spécificités liées aux situations de handicap ou d'affection de longue durée.

Quels freins ?

La difficulté à identifier les publics concernés

- Les étudiants ne souhaitent pas toujours se déclarer
- Certaines maladies sont très invalidantes mais non reconnues par la MDPH (ex : fibromyalgie)
- Le fait de devoir déclarer/préciser le type de handicap de l'étudiant dans Erasmus+ est un frein car cela touche au secret médical

Des services RI qui ne sont pas formés pour identifier et accompagner ces publics

- Les services RI ne sont pas formés à identifier et accompagner les étudiants en situation de handicap ou avec des troubles psychologiques

Un besoin de préparation et d'accompagnement de la mobilité

- Crainte des services RI que l'étudiant en mobilité ne valide pas son séjour à l'étranger

Quels leviers ?

Former les personnels :

- Former les services RI
- Lorsque ce n'est pas déjà le cas, encourager la coopération entre le Bureau Handicap et le service RI

Favoriser la participation des publics en les impliquant

- Demander aux étudiants en situation de handicap quels seraient leurs besoins
- Développer le tutorat entre pairs (= buddy système)
- Faire témoigner des étudiants en situation de handicap qui sont partis en mobilité
- Communiquer en direction de l'étudiant mais aussi en direction des familles qui peuvent constituer un frein

Préparer et accompagner la mobilité

- En amont de la mobilité, instaurer un dialogue entre l'étudiant et l'établissement d'accueil.
- Choisir des destinations plus adaptées au handicap de l'étudiant.
- Identifier une personne soutien qui suive l'étudiant tout au long de sa mobilité (psychologue dans l'établissement d'envoi lorsqu'il y en a un, bureau ESN dans l'établissement d'accueil, structure dédiée sur place)
- S'appuyer sur les Associations d'étudiants en situation de handicap



Identifier les publics

- Adapter les ressources et pratiques de l'établissement pour toucher l'étudiant
- Lien entre SRI et Cellule Handicap

Formulaires de candidature

- Demander aux candidats, s'ils le souhaitent, de déclarer un handicap / besoin spécifique
- Demander les justificatifs pour la bourse Erasmus+ afin d'attribuer le complément inclusion

- Demander l'accord de l'étudiant pour transmettre des informations au partenaire relatif au handicap / besoins spécifiques

Préparer et accompagner la mobilité

- Échanger avec les universités partenaires sur les dispositifs handicap sur place pour mieux communiquer auprès des étudiants (tout en tenant compte du fait que le handicap n'est pas apprécié partout de la même façon : dans certains pays seuls les handicaps visibles sont pris en compte)
- Plusieurs étudiants qui partent en mobilité dans le même lieu de destination, peuvent s'installer dans le même logement car rassurant
- Faire partir les étudiants en situation de handicap avec un autre étudiant/ ami

➤ Un témoignage vidéo : [Louise Chancelier, Déléguée générale, Erasmus Student Network France](#)

➤ Aller plus loin : [L'inclusion et la diversité dans le programme Erasmus+](#)

TRANSITION NUMERIQUE LES PROGRAMMES INTENSIFS HYBRIDES

L'atelier « Transition numérique » avait pour objectif de faire découvrir une nouvelle forme de mobilité hybride que sont les programmes intensifs hybrides (PIH).

Cet atelier s'est déroulé en 2 temps :

- une composante virtuelle (27/06/2022) sur ZOOM où les participants ont pu par petit groupe de travail partager leurs bonnes pratiques et identifier les freins à la mise en œuvre des programmes intensifs hybrides,
- un atelier en présentiel (06/07/2022) au cours duquel nous avons échangé sur les bonnes pratiques mais également répondu aux questions nombreuses qui avait émergé lors de la composante virtuelle.

Le format de cet atelier avait également pour objectif de montrer à quoi peut ressembler un programme intensif hybride (composante virtuelle avec travail collaboratif + mobilité).

Qu'est-ce un programme intensif hybride ?

Outre la mobilité des personnes, l'AC 131 soutient également les programmes intensifs hybrides (PIH), qui encouragent des établissements d'enseignement supérieur à :

- Élaborer conjointement des programmes d'apprentissage, d'enseignement et de formation pour des groupes d'étudiants ou de personnels enseignant et administratif
- Utiliser des moyens innovants et numériques pour les dispenser.

Les programmes intensifs hybrides visent à offrir aux apprenants davantage de possibilités de prendre part à des mobilités hybrides. Ils favoriseront le développement de programmes d'études transnationaux et transdisciplinaires, ainsi que des méthodes d'apprentissage et d'enseignement innovantes, notamment la collaboration en ligne, l'apprentissage fondé sur la recherche et les approches fondées sur les défis, afin de relever les défis sociétaux.

Les programmes intensifs hybrides peuvent faire partie des programmes d'études des établissements ou venir les compléter. Il peut s'agir d'un programme entièrement nouveau ou d'une amélioration d'un programme existant avec des caractéristiques supplémentaires telles que le mode d'enseignement dans un format hybride.

Un **programme intensif hybride** est un partenariat **d'au moins 3 établissements** d'enseignement supérieur **chartés** issus de 3 pays programme. Il doit obligatoirement comporter une **activité virtuelle** collaborative et une **mobilité physique de groupe d'au moins 15 apprenants** en mobilité. **L'établissement coordonnateur** est souvent l'hôte du PIH, et c'est lui **qui fait la demande** auprès de l'agence dans le cadre de de l'appel à propositions l'AC131. Il perçoit un soutien organisationnel de **400€/participant plafonné à 20** participants (le PIH peut évidemment en compter plus de 20). **Les mobilités** quant à elles, sont prises en charge par chaque établissement **partenaire dans le cadre de l'AC131**.

Quels freins ?

Systématiquement dans tous les ateliers, le premier frein qui est ressorti est la méconnaissance des programmes intensifs hybrides au niveau :

- o des modalités de mise en œuvre,
- o de la constitution du partenariat,
- o des critères d'éligibilité,
- o des financements des mobilités,
- o de l'utilisation du soutien organisationnel,
- o de ce qui est possible de faire au niveau des activités virtuelles.

Dans une moindre mesure il a été évoqué la difficulté parfois de trouver des partenaires et ponctuellement le problème de la barrière de la langue.

Quels conseils ?

- Bien s'approprier le Hand Book qui détaille toutes les possibilités et modalités possibles qu'offrent les programmes intensifs hybrides (le Hand Book est téléchargeable sur la plateforme Mon Projet Erasmus+ : <https://monprojet.erasmusplus.fr/fiche-action/appele=2021&codeAction=KA131-HED>)
- Faire une liste de réserve afin de s'assurer d'avoir au minimum 15 participants en mobilité
- Les 15 participants minimums doivent être des apprenants en mobilité. On ne compte pas les apprenants rattachés à l'établissement hôte, ni les apprenants qui viendraient d'un pays tiers non associé
- Synergie des fonds et des actions à mettre en œuvre
- Proposer de changer l'hôte des PIH afin de consolider le partenariat
- Les activités virtuelles doivent être collaboratives et connectées avec les objectifs et attendus du PIH
- La reconnaissance doit porter sur l'activité virtuelle et la mobilité. Elle ne doit pas être dissociée
- L'activité virtuelle ne doit pas obligatoirement se faire en continuité avec la mobilité physique, cependant elle doit se faire sur la durée de la convention relative à l'AC131 que vous avez signée avec l'Agence Erasmus+.
- Bien que le soutien organisationnel soit plafonné à 20 apprenants (soit 8 000€), il ne faut pas hésiter à aller au-delà de 20 participants.



Celles-ci ont été identifiées lors des travaux sur les Padlets mais également lors des échanges durant l'atelier présentiel :

- Faire appel à des formateurs dits « personnels invités » extérieurs à l'établissement venant d'une entreprise, d'une association, d'un institut de recherche, d'un autre établissement
- Proposer des PIH tournants : faire varier les hôtes au fil des PIH
- Intégrer un organisme d'accueil conjoint qui peut être une entreprise, un centre de recherche, une association ou un organisme public (dans le même pays) qui accueille les participants et concourt à atteindre les résultats d'apprentissage attendus
- Intégrer dans le PIH un apprenant qui est en mobilité entrante dans le cadre d'une mobilité soutenue par les fonds de politique extérieure (AC171) ou autres programme d'échange. Vous avez la possibilité d'intégrer un étudiant ou un personnel qui se trouve en mobilité entrante AC171 dans votre établissement dans un programme intensif hybride. En revanche, cet étudiant ou personne en mobilité entrante n'est pas comptabilisé dans les 15 participants minimums exigés dans un PIH.
- Synergie entre actions Erasmus+, par exemple la mobilité de personnel en amont du PIH ou un projet de partenariat de coopération en aval du PIH
- Synergie des fonds, par exemple un co-financement par les collectivités et par des partenariats privés (entreprise qui accueille le PIH)
- Activités virtuelles : utiliser le panel des possibilités offertes. Elles peuvent se faire avant, pendant ou après la mobilité physique

➤ Un témoignage vidéo : [Sophie ALEX-BACQUER, IFSI, Croix Rouge Bègles](#)

EDUCATION ET ENGAGEMENT CITOYEN

L'éducation à la citoyenneté active européenne prend sa place en réponse au constat de la « participation limitée [des citoyens] à la vie démocratique » et du « faible niveau de connaissance et de conscience des questions européennes ». Cette priorité transversale du programme Erasmus+ se traduit par le soutien aux projets qui offrent des possibilités de participation à la vie démocratique et d'engagement social et civique par le biais d'activités d'apprentissage formels ou non formels. L'accent est mis sur la sensibilisation au contexte de l'Union européenne et à sa compréhension, notamment en ce qui concerne les valeurs communes, ainsi que la sensibilisation au patrimoine social, culturel et historique » de l'UE. Le développement des compétences sociales et interculturelles, la pensée critique et l'éducation aux médias sont encouragés. Le multilinguisme est cité comme « un symbole puissant de l'aspiration de l'UE à l'unité dans la diversité. » La connaissance des langues favorise une meilleure intercompréhension culturelle et l'instauration d'une confiance mutuelle. Ajoutée à une expérience de mobilité, elle renforce le sentiment de citoyenneté européenne.

Les deux sessions de travail se sont traduites par le partage des freins, leviers et bonnes pratiques autour de 3 thématiques :

1. Alumni, ambassadeurs, reconnaissance de l'engagement et des activités extra curriculaires ;
2. Compétences sociales, interculturelles, linguistiques ;
3. Education aux médias et démocratie comme valeur européenne.

1. Alumni, Ambassadeurs, reconnaissance de l'engagement et des activités extra curriculaires :

Quels freins ?

- Difficulté de mobiliser les étudiants sur le long terme et de garder contact avec les anciens
- Dans les « gros » établissements, difficulté de capter les étudiants internationaux dans le réseau alumni car dispersés dans les composantes
- Culture alumni inégale d'un établissement à l'autre
- Relations pas toujours faciles entre l'administration et les associations étudiantes
- Dans certains cursus, manque de temps à consacrer pour s'engager dans une activité extra curriculaire
- Manque de moyens (humains, budget...) pour la reconnaissance de l'engagement

Quels leviers ?

- Nouvelle circulaire (2022) sur la reconnaissance de l'engagement : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/22/Hebdo13/ESRS2206041C.htm>
- L'engagement associatif est de plus en plus reconnu par les professionnels lors des entretiens de recrutement : soutien à l'identification des compétences transversales acquises grâce à l'engagement et aider les étudiants et les personnels à en parler
- Valorisation et reconnaissance de l'engagement : remise d'Europass, ou du supplément au diplôme, micro-certifications, bonus, open badges, crédits supplémentaires, etc.
- Intégration de la vie associative dans la vie de l'établissement : banaliser une demi-journée par semaine pour la vie associative, adapter les maquettes pédagogiques pour prendre en compte l'engagement associatif, dans l'établissement d'origine et/ou pendant la mobilité, créer/encourager les associations d'accueil des étudiants internationaux en lien avec les services de la vie étudiante



Organiser des événements fédérateurs :

- Participer aux #Erasmus Days

- Organiser des événements attractifs pour faire connaître les activités extra curriculaire et valoriser l'engagement : journée avec expositions pour mettre en avant l'engagement étudiant, forum des associations pour inciter les étudiants à s'engager
- Lancer des systèmes de buddy/mentorat/parrainage
- Proposition par les établissements de participer à des projets citoyens
- Mobiliser les anciens qui reviennent participer aux jurys d'entraînement, par exemple dans les classes préparatoires aux concours des grandes écoles
- Instaurer un séminaire de cohésion chaque année avant la mobilité pour créer une dynamique de groupe, créer des groupes de discussion pour partager les expériences pendant la mobilité
- S'associer avec un tiers-lieu apprenant dans le cadre des activités engagées

Investir sur la communication :

- Communiquer sur les activités extra curriculaires, rendre visible les informations sur les associations d'étudiants sur le site Internet de l'établissement et via newsletters, Instagram etc.
- Diffuser des capsules vidéos sur les alumni et leur parcours professionnel

Mettre en place la reconnaissance de l'engagement :

- S'inspirer des modalités de reconnaissance de l'engagement mises en œuvre par les établissements, par exemple : <https://www.animafac.net/actualites/kit-loi-egalite-citoyennete/>
- Créer un « statut d'étudiant engagé » comme soutenu dans le cadre du projet de partenariat stratégique Erasmus+ Student Civic Engagement European Project, porté par l'université de La Rochelle : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/projects/search/details/2020-1-FR01-KA203-080652>
- Consulter le guide des bonnes pratiques et les ressources produites dans le cadre du projet de partenariat stratégique Erasmus+ European STEP porté par l'association Animafac : <https://www.animafac.net/minisite/european-step/european-step/>
- Module ou stage de bénévolat intégré dans la maquette pédagogique. Permet de lever le frein lié au manque de temps

2. Compétences sociales, interculturelles, linguistique

Quels freins ?

- Niveau faible de connaissances d'autres langues des étudiants et personnels des établissements
- Différences de niveaux de compétences linguistiques dans les établissements d'enseignement supérieur en Europe
- Découragement lié au prérequis linguistique minimum imposés aux étudiants (surtout en anglais) pour partir en mobilité
- Absence de cours de langues dans certains cursus
- Méconnaissance des cultures étrangères, méfiance de l'ailleurs et de l'inconnu
- Moindre motivation des étudiants après les confinements liés à la crise sanitaire Covid-19
- Inquiétudes liées à la guerre en Ukraine et aux enjeux internationaux et européens

Quels leviers ?

- Collaboration avec les filières linguistiques des universités
- Connaissance et utilisation des plateformes linguistiques en ligne développées par d'autres organismes/structures associatives locales. (EX: Plateforme TANDEM de l'OFAJ)
- Possibilité d'organiser des interventions en lien avec les associations et/ou les établissements scolaires du territoire sur plusieurs thématiques : apprentissage linguistique, culture, connaissance du pays, etc. (EX : Parcours le monde)
- Bonne réussite des élèves : ceux qui partent en mobilité poursuivent dans l'apprentissage linguistique
- Cours d'introduction linguistique et culturelle : aide pour les entretiens de motivation pour les Grandes Ecoles, les concours, les stages
- Participation des établissements à des projets avec des partenaires européens : projets de mobilité ou de partenariats de coopération Erasmus+ (ouverture culturelle et montée en compétences linguistiques)



Apprendre les langues :

- Mettre à disposition une plateforme en ligne pour l'apprentissage linguistique
- Permettre aux étudiants de suivre des cours de chinois/russe/etc pendant 6 mois (3ème langue) dans le cadre d'un programme universitaire
- Organiser des événements autour de la pratique des langues dans les établissements, par exemple : des cafés linguistiques
- Instaurer des cours de préparation aux langues avant la mobilité, et instituer des tests de langue reconnus après la mobilité (par exemple, TOEIC, IELTS)

Communiquer :

- Promouvoir et valoriser la mobilité européenne des personnels : l'intégrer dans sa stratégie d'établissement pour créer une culture autour de la mobilité
- Inciter à témoigner des étudiants et personnels au retour de mobilité sur leur expérience, partager lors de repas festifs post mobilité

Faciliter l'acquisition de compétences interculturelles :

- Mettre en œuvre des ateliers thématiques à destination des élèves et du personnel encadrant les projets de mobilité : patrimoine, culture, langue, ...
- Intégrer la mobilité des étudiants par cycle d'études dans toutes les filières d'enseignement

3. Education aux médias et démocratie comme valeur européenne

Quels freins ?

- Perception subjective de la réalité dans l'accès à l'information
- Sujet transversal qui n'est enseigné que dans certaines filières
- Décalage générationnel sur l'appréciation du contenu médiatique, culture du buzz dans les médias
- Eloignement, insularité, méfiance culturelle, réseaux sociaux, médias, etc. peuvent apporter une vision déformée de la réalité à l'étranger
- Pas de consensus en termes de définition des notions de démocratie et de valeurs européennes

Quels leviers ?

- Participer à une expérience de mobilité permet une prise de conscience sur la diversité des contenus médias dans le cadre de la lutte contre la désinformation, des différences dans la liberté d'expression et peut renforcer l'esprit critique et la volonté des étudiants de participer à la vie démocratique
- Des moments-clés pour sensibiliser les communautés apprenantes sur l'éducation aux médias : à l'automne, Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information <https://www.unesco.org/fr/media-information-literacy-week> ; au printemps, Semaine de la Presse et des Médias dans l'École <https://www.clemi.fr/fr/semaine-presse-medias.html>
- Résultats de projets Erasmus+ d'éducation aux médias, par exemple : <https://projects.uni-foundation.eu/erum/>
- Education aux médias et lutte contre la désinformation dans les maquettes pédagogiques
- La mobilité comme un levier pour développer et ancrer une identité nationale (française) et européenne
- Activités Jean Monnet : financement de réseaux, une chaire (enseignant chercheur), module transversal, sur la formation des enseignants <https://monprojet.erasmusplus.fr/actions-jean-monnet>
- Ex de projet dans lequel l'association Europanova est partenaire : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/projects/search/details/621247-EPP-1-2020-1-AT-EPPJMO-NETWORK>



L'éducation aux médias et la lutte contre la désinformation :

- Préparation à la confrontation à une autre réalité, sensibilisation à l'exposition à l'information/désinformation, à la recherche de la vérité, à l'identification de ressources fiables, mise en perspective des pratiques personnelles et professionnelles d'information
- Préparation en amont de la mobilité notamment avec des cours sur l'UE, inciter à #poster des articles pendant les séjours et restitution au retour : incitation de partage, témoignage des réalités vécues
- Réflexion sur la posture de l'individu en mobilité, utilisation de supports de mise en situation qui nourrissent la réflexion

L'éducation à la démocratie comme valeur européenne :

- Projets citoyens faisant partie du parcours pédagogique dès la première année d'études : sensibilisation et prise de conscience de la plus-value pour les étudiants en termes d'acquis transversaux. Projets qui sont valorisés dans la diplomation des étudiants, projets en France et/ou à l'étranger portant le sens d'être citoyen au sens large
- Projet de rallye citoyen inter-établissements pour sensibiliser et faire connaître les valeurs européennes
- Diffusion du documentaire "Nous tous" sur les initiatives menées par des associations en Europe et dans le monde pour donner du sens à l'esprit citoyen et intervention du réalisateur Pierre Pirard dans les établissements : <https://www.youtube.com/watch?v=uMsG81QVglo>
- Impliquer la communauté éducative en votant, par exemple : vote sur l'allocation des fonds CVEC, choix d'un logo, photo de mobilité préférée, etc.

Durant les échanges les participants ont manifesté leur conscience de l'impact positif des mobilités à l'étranger, de l'acquisition de compétences linguistiques et de l'engagement citoyen pour les étudiants, également identifié comme un facteur de réussite dans les études. C'est aussi un moyen puissant pour développer un sentiment d'appartenance à l'UE et développer l'esprit critique.

Des témoignages vidéos :

- [David Touzot, Responsable de projet Alliance Université Européenne CIVIS, Aix Marseille Université](#)
- [Alice Brunot, Responsable du Développement international, Association Nationale des Écoles d'Art](#)